

Délibérations du Conseil

du 27 septembre 2018



Le détail des délibérations est sur le site de la CCFL.

1. Mutualisation des compétences, transfert de charges et juridique : Modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre

Les élus ont approuvé les modifications statutaires du Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre.

Les modifications visent : - à changer la dénomination du Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre qui s'appellera désormais « Syndicat Mixte Flandre et Lys »,
- à supprimer l'article relatif au dispositif PACTE,
- à modifier l'article relatif à la démocratie participative et la suppression de la dénomination « Fonds Local d'Initiatives Pays ».

2. Mutualisation des compétences, transfert de charges et juridique : Approbation de la convention Territoriale d'Exercice Concerté des Compétences « Solidarité des territoires »

Les élus ont acté la convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) des Compétences « Solidarité des territoires », afin de permettre son application sur le territoire relevant de la compétence de la CCFL. Cette dernière autorise le cumul de subventions de la Région et du Département pour des projets d'investissement relevant des domaines suivants (aménagement, bâtiments, habitat-logement, attractivité et maintien des services en milieu rural et dans les quartiers en politique de la ville, environnement, numérique, sécurité). De plus, la participation minimale du maître d'ouvrage public pourra être dérogatoire au taux de 30 %.

3. Mutualisation des compétences, transfert de charges et juridique : Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Les élus ont approuvé les nouvelles demandes d'adhésion au SIDEN-SIAN.

4. Mutualisation des compétences, transfert de charges et juridique : SMICTOM des Flandres, intégration du territoire de la CCFL pour l'élaboration et le suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Les élus ont décidé d'intégrer le territoire de la CCFL (et donc la compétence collecte) dans le territoire à reprendre pour l'élaboration et le suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

5. Mutualisation des compétences, transfert de charges et juridique : Convention cadre régissant les rapports entre la CCFL et ses communes membres pour l'exercice partagé de la compétence voirie

Dans le cadre de l'exercice partagé de la compétence voirie, les élus ont adopté la convention cadre régissant les rapports entre la CCFL et ses communes membres et indiquant 2 hypothèses d'exercice partagé : la convention de groupement de commande et la convention de co-maîtrise d'ouvrage.

6. Administration Générale : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement de deux agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 3-1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Les élus ont acté le recrutement de deux agents contractuels.

7. Administration Générale : Pôle Métropolitain des Flandres

Les élus ont entériné le projet de statuts modifié du Pôle Métropolitain des Flandres et ont validé la sollicitation du Préfet du Nord pour l'arrêté de création du Pôle Métropolitain des Flandres.

8. Administration Générale : Fixation du Produit de la Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

Les élus ont décidé d'arrêter le produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à 360 334 euros pour l'année 2019. Le Président est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux.

9. Environnement et développement durable : Service de location longue durée de vélos à assistance électrique – VELYSOO, adoption des tarifs

Dans le cadre du service VELYSOO, les élus ont acté la suppression de la mention figurant sur la délibération du 20 juin 2018, à savoir la possibilité de paiement en 2 fois et adopté les tarifs du service.

10. Développement économique : Autorisation de sous-location de la société Nord Collectivité à la société Equipements hôteliers Hauts de France

Les élus ont autorisé la société Nord Collectivité à sous-louer le magasin ECOTEL à la Société Equipements hôteliers Haut de France et ont agréé les aménagements susvisés en ce qu'ils porteront uniquement sur la présente opération.

11. Développement économique : Demande d'implantation de la société Bâches Boon sur la ZA du BOIS

Dans le cadre du développement économique de la ZA du Bois, les élus ont décidé de délibérer de la vente de la parcelle 5 à la société Bâches Boon, spécialisée dans la transformation de matériaux souples (toile polyester enduit PVC, tissus polyester, tissus coton, filet...) par soudure, couture ou collage.

12. Développement économique : Acquisition de parcelles sur la commune de Lestrem

Les élus ont décidé de l'acquisition des parcelles AC 67 et AC 153 situées à proximité des hangars de l'aérodrome et du restaurant L'Hélice.

13. Développement économique : Versement d'une aide à la SAS CLOIS'INNOV dans le cadre de la création d'une TPE sur le territoire

Les élus ont décidé d'accorder une subvention de 5 000 € maximum à la SAS Clois'Innov, spécialisée dans la pose de cloisons, plafonds, doublage et isolation.

14. Développement touristique : Projet d'aménagement de la véloroute de la Lys, acquisition de parcelles

Dans le cadre du projet d'aménagement de la véloroute, les élus ont acté le principe d'acquisition de parcelles sur les communes d'Estaires et Steenwerck.

15. Développement touristique : Redéfinition de l'intérêt communautaire dans le cadre de la structuration de l'offre randonnée pédestre avec effet au 1er janvier 2019

Les élus ont approuvé la modification de l'intérêt communautaire lié à la compétence I-A-1 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, qui sera annexé aux statuts de la Communauté de communes, avec effet au 1er janvier 2019. L'intérêt communautaire est défini comme suit : «les chemins reconnus d'intérêt touristique» qui sont :

- Le circuit du Tannay à Haverskerque
- Le circuit des Trois clochers à Haverskerque
- Le circuit des Rivières à Merville
- Le circuit Au fil de l'eau à Merville,
- Au fil de la Lys à La Gorgue
- Le circuit des Chapelles et des calvaires à Lestrem ,
- Le chemin Champêtre à Sailly-sur-la-Lys,
- La balade la Boutillerie à Fleurbaix,
- La balade des Chapelles à Fleurbaix

16. Santé : reconduction de l'action fruits sur 2018-2019

Dans le cadre de la compétence santé, les élus ont autorisé le Président à reconduire l'actions fruits sur 2018-2019.

17. Santé : Reconduction du Cap Santé Flandre Lys

Les élus ont acté la reconduction de cet événement le 7 mars 2019.

18. Petite enfance : Intervention d'une sophrologue

Les élus ont décidé d'utiliser les services de Madame Caroline LENGART, Psychologue, en intervention pour le relais assistantes maternelles pour 5 interventions d'une heure trente chacune. Cette délibération pourra être appliquée également pour les années suivantes pour Madame Caroline LENGART ou un(e) autre intervenant(e) en fonction des demandes. Ils ont acté la rémunération à hauteur de 135 euros par séance. La CAF sera sollicité ainsi que toute autre subvention dans le cadre de ce projet.

19. Affaires sociales : Délibération fixant le nombre d'administrateurs pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Flandre Lys

Dans le cadre de la création d'un CIAS, les élus ont fixé à 17 le nombre d'administrateurs du CIAS, répartis comme suit :

- Le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, Président de droit du Conseil d'Administration du CIAS
- 8 membres élus au sein du Conseil communautaire
- 8 membres nommés par le Président de la CCFL dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles

20. Affaires sociales : Désignation des représentants du Conseil communautaire au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Flandre Lys

Les élus ont procédé à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin majoritaire à deux tours, des représentants du Conseil communautaire au Conseil d'Administration du CIAS. Les élus sont :

Martine BEURAERT	MERVILLE
Bénédicte BROUARD	LESTREM
Geneviève FERMENTEL	LAVENTIE
Agnès GRAMMONT	SAILLY SUR LA LYS

Doriane JORISSE	ESTAIRES
Jean-Michel LAROYE	HAVERSKERQUE
Philippe MAHIEU	LA GORGUE
Yolande PAYELLEVILLE	FLEURBAIX